



En 2022, 57 % des néo-bacheliers d'Occitanie ayant accepté une formation sur Parcoursup changent de zone d'emploi pour poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Ils sont 17 % à quitter la région. Seuls 35 % des néo-bacheliers des zones d'emploi à offre universitaire large (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan et Albi) poursuivent leurs études dans une zone d'emploi différente de celle où ils ont passé leur baccalauréat. Mais c'est le cas de 85 % des néo-bacheliers résidant dans les autres zones d'emploi de la région. L'accès à certaines filières nécessite davantage de mobilité du fait de leur inégale répartition sur le territoire ou de leur sélectivité. Les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier captent près de la moitié des néo-bacheliers qui changent de zone d'emploi à leur entrée en études supérieures et sept étudiants entrant dans la région sur dix. Plus généralement, les changements de zone d'emploi sont d'autant plus fréquents que les néo-bacheliers sont d'origine sociale favorisée et qu'ils ont de bons résultats scolaires. Ils sont aussi plus fréquents pour les jeunes femmes que les jeunes hommes du fait de choix de filières différentes.

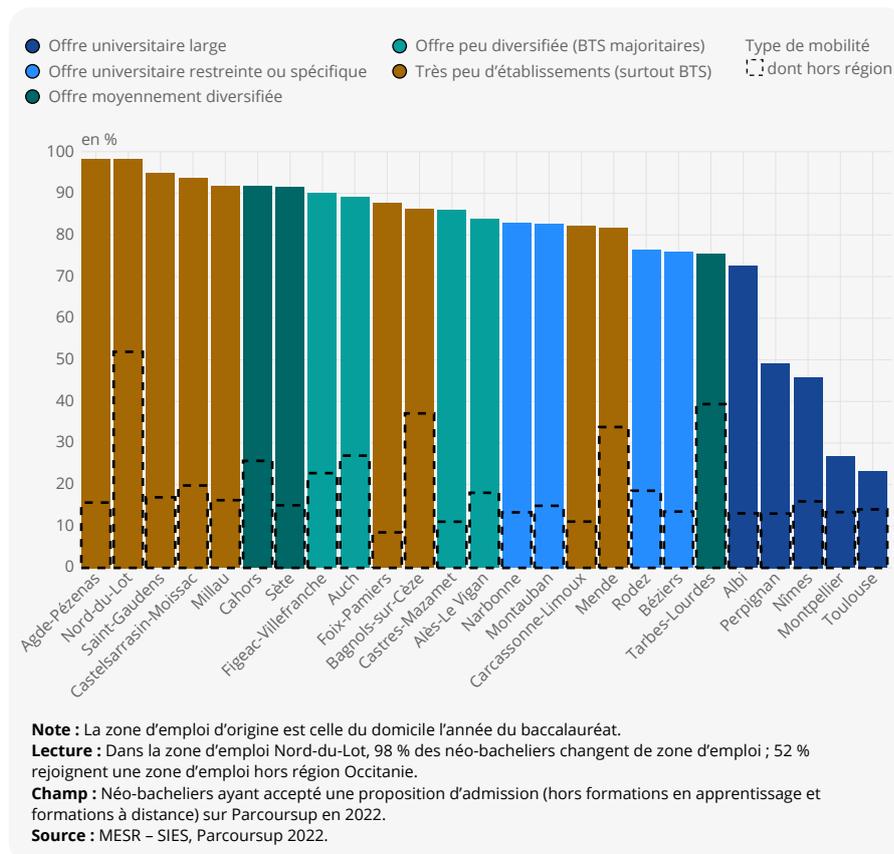
## Poursuivre ses études implique un changement de zone d'emploi pour six néo-bacheliers sur dix

En 2022, 54 700 personnes ont obtenu leur baccalauréat en Occitanie. Parmi eux, 38 200 poursuivent leurs études et ont accepté une proposition d'admission dans une formation de l'enseignement supérieur via la plateforme Parcoursup, hors formations à distance et formations en apprentissage [► pour comprendre](#). Ils sont issus pour 25 500 d'entre eux de la voie générale, pour 8 100 de la voie technologique et pour 4 600 de la voie professionnelle. Comme ailleurs en France, 57 % des souhaits d'inscription impliquent un changement de zone d'emploi [► pour comprendre](#) : 40 % au sein de la région et 17 % hors de la région. Les raisons peuvent être multiples : choix d'une filière qui n'est pas accessible à proximité du lieu de résidence, vœux refusés pour des formations plus proches, priorité donnée à une formation plus réputée mais lointaine, etc.

## La diversité de l'offre de formation atténue la mobilité des néo-bacheliers

Les néo-bacheliers qui habitent dans une zone d'emploi à offre universitaire large (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan et Albi) [► encadré 1](#) sont 35 % à poursuivre leurs études dans une zone d'emploi différente de celle où ils résidaient au moment du baccalauréat, contre 85 % de ceux des autres zones d'emploi. Ces jeunes changeant de zone d'emploi pour poursuivre leurs études seront appelés mobiles dans la suite de l'étude [► pour comprendre](#). Les néo-bacheliers résidant dans les zones d'emploi de Toulouse ou de Montpellier

## ► 1. Part des néo-bacheliers mobiles selon leur zone d'emploi d'origine



sont les moins mobiles [► figure 1](#). Ces deux zones d'emploi concentrent les deux tiers des places de formation de études supérieures offertes dans la région, ce qui facilite l'accès à une grande variété de filières. A contrario, dans les deux zones d'emploi qui proposent moins de 100 places de

formation, la quasi-totalité des néo-bacheliers sont mobiles : ceux résidant dans la zone d'emploi d'Agde-Pézenas vont massivement étudier à Montpellier ou à Béziers, ceux résidant dans celle de Nord-du-Lot étudient majoritairement à Toulouse, à Brive ou à Limoges.

## Choix des filières et répartition inégale de l'offre influencent la mobilité

La mobilité des néo-bacheliers poursuivant des études supérieures est fortement liée à la filière choisie. Ainsi, plus de six néo-bacheliers sur dix qui s'orientent vers un bachelor universitaire de technologie (BUT) ou une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sont mobiles ▶ **figure 2**. Ces formations sont accessibles dans la moitié des 25 zones d'emploi de la région. Sept néo-bacheliers sur dix qui s'orientent vers les formations des écoles d'ingénieurs sont mobiles et la moitié d'entre eux quittent la région. En effet, ces formations ne sont proposées en première année d'études supérieures que dans cinq zones d'emploi de la région, principalement dans celles de Toulouse et de Montpellier. L'accès aux diplômes d'État (DE) implique également une forte mobilité. Les DE du secteur social (assistants de services sociaux, éducateurs spécialisés...) sont proposés dans six zones d'emploi de la région et les néo-bacheliers qui s'orientent dans cette voie sont les plus mobiles. Les DE du secteur sanitaire (infirmiers, orthophonistes...) sont proposés dans la plupart des zones d'emploi de la région mais toutes les spécialités ne le sont pas forcément. Plus de six néo-bacheliers sur dix qui choisissent cette filière sont mobiles. À l'opposé, les néo-bacheliers qui s'orientent vers un brevet de technicien supérieur (BTS) sont les moins mobiles : moins de la moitié d'entre eux changent de zone d'emploi. Ces formations bénéficient du maillage territorial des lycées qui les accueillent et sont présentes dans toutes les zones d'emploi de la région. Les néo-bacheliers qui s'orientent vers une licence universitaire sont également moins mobiles que la moyenne régionale. Douze zones d'emploi offrent une formation en licence universitaire hors santé, et sept en licence universitaire de santé (Licence accès santé (Las) ou en parcours d'accès spécifique santé (Pass)). Par ailleurs, les néo-bacheliers issus de la voie générale sont plus mobiles que les autres. Plus de six sur dix s'orientent vers une licence, alors qu'à l'issue d'un bac professionnel ou d'un bac technologique, le BTS est la formation la plus suivie. Les néo-bacheliers de la voie professionnelle sont les moins mobiles. En particulier, sept sur dix s'orientent vers un BTS. Ceux de la voie technologique privilégient les BTS, puis les licences et les BUT.

### La moitié des néo-bacheliers qui changent de zone d'emploi à leur entrée en études supérieures rejoignent les pôles de Toulouse ou de Montpellier

Parmi les néo-bacheliers résidant dans la région et changeant de zone d'emploi pour poursuivre leurs études, 48 % vont étudier dans les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier. Ces deux zones d'emploi captent près de sept néo-bacheliers

## ► 2. Part des souhaits d'inscription sur Parcoursup impliquant une mobilité par mention, voie du bac et filière

Caractéristique	Propositions d'admission acceptées		Total
	Part de néo-bacheliers changeant de zone d'emploi au sein de l'Occitanie	Part de néo-bacheliers changeant de région	
<b>Mention au baccalauréat</b>			
Sans mention	39	12	51
Assez bien	42	15	57
Bien	40	20	60
Très bien	38	26	64
Très bien avec félicitations	30	41	71
<b>Voie du baccalauréat</b>			
Générale	41	18	59
Professionnelle	36	11	47
Technologique	38	15	53
<b>Filière</b>			
Brevet de technicien supérieur (BTS)	35	11	46
Bachelor universitaire de technologie (BUT)	45	21	66
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	35	27	62
Licence (hors santé)	44	11	55
Licence accès santé (LAS)	39	15	54
Parcours d'accès spécifique santé (Licence Pass)	43	6	49
École d'ingénieur	35	36	71
École de commerce	24	35	59
Diplôme d'État (DE) du secteur sanitaire	35	30	65
Diplôme d'État (DE) du secteur social	55	20	75
<b>Ensemble</b>	<b>40</b>	<b>17</b>	<b>57</b>

**Lecture :** Parmi les néo-bacheliers issus de la voie technologique, 53 % changent de zone d'emploi ; 38 % changent de zone d'emploi en restant en Occitanie.

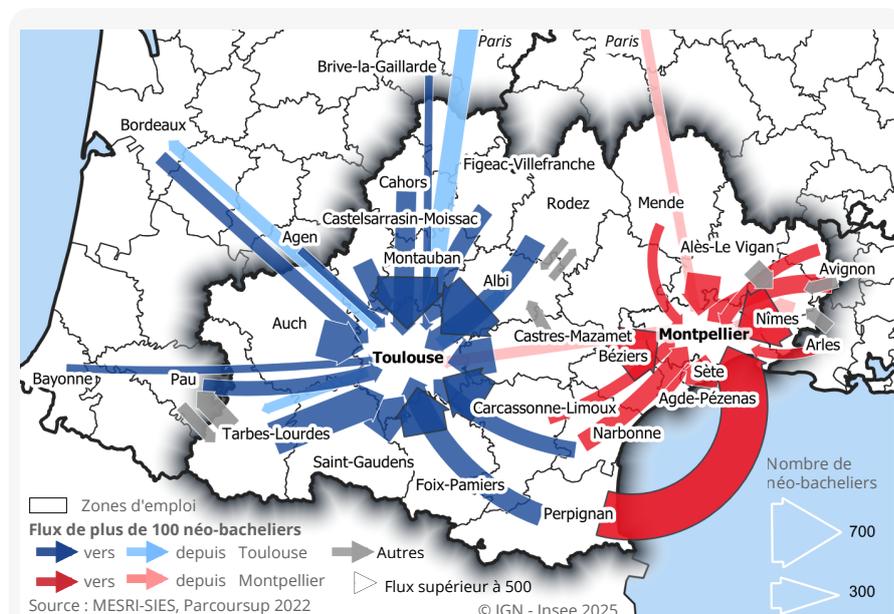
**Champ :** Néo-bacheliers d'Occitanie ayant accepté une proposition d'admission (hors formations en apprentissage et formations à distance) sur Parcoursup en 2022.

**Source :** MESR - SIES, Parcoursup 2022.

mobiles sur dix qui s'orientent vers une licence universitaire, et jusqu'à huit sur dix qui s'orientent vers une licence Pass. Ces grands pôles universitaires attirent une part importante des néo-bacheliers résidant dans les zones d'emploi limitrophes.

La zone d'emploi de Toulouse attire six néo-bacheliers mobiles sur dix des zones d'emploi limitrophes, particulièrement de celles de Montauban et d'Albi ▶ **figure 3**. L'attractivité du pôle toulousain dépasse les frontières régionales : des néo-bacheliers

## ► 3. Flux des néo-bacheliers mobiles en provenance ou à destination des zones d'emploi d'Occitanie (flux supérieurs à 100)



**Note :** Les flux de 100 personnes ou plus représentent 54 % du flux total. Le flux en provenance de Mayotte (183 néo-bacheliers en 2022) n'est pas représenté. Les flux de moins de 50 personnes, non représentés, représentent 36 % du flux total.

**Lecture :** Parmi les néo-bacheliers de la zone d'emploi de Montauban, 700 sont allés étudier dans celle de Toulouse en 2022.

**Champ :** Néo-bacheliers ayant accepté une proposition d'admission (hors formations en apprentissage et formations à distance) sur Parcoursup en 2022.

**Source :** MESR - SIES, Parcoursup 2022.

issus de zones d'emploi plus lointaines telles que celles de Pau ou de Bordeaux viennent également y étudier, notamment en CPGE, en formation des écoles d'ingénieurs ou en BUT ► **encadré 2**.

La zone d'emploi de Montpellier attire la moitié des néo-bacheliers mobiles des zones d'emploi limitrophes et est très attractive également pour ceux en provenance de Nîmes, de Béziers ou de Perpignan. Près d'un quart des mobiles arrivant dans le pôle montpellierain en provenance de Perpignan s'orientent vers une licence de santé. Bien qu'avec des flux entrants beaucoup plus modestes, le pôle universitaire de Nîmes est attractif pour les néo-bacheliers des zones limitrophes de Montpellier et d'Alès-Le Vigan. Ces jeunes s'orientent souvent vers un BUT, une CPGE ou une licence de santé. Le pôle d'Albi est attractif pour les néo-bacheliers des zones voisines de Toulouse, de Castres-Mazamet et de Rodez qui s'orientent souvent vers une licence ou une CPGE. La zone d'emploi de Tarbes-Lourdes se distingue par son offre de formation en BUT et en école d'ingénieurs avec la présence sur son territoire de l'ENIT. Cette école attire essentiellement des néo-bacheliers qui ne résidaient pas dans cette zone d'emploi au moment du baccalauréat. Ainsi, plus de sept néo-bacheliers sur dix ayant accepté une formation à Tarbes-Lourdes viennent d'une autre zone d'emploi.

### Les élèves d'origine sociale très favorisée sont plus facilement mobiles

Les élèves d'origine sociale très favorisée ► **pour comprendre** sont les plus mobiles quelle que soit l'offre de formation supérieure proposée par la zone d'emploi où ils résidaient ► **données complémentaires 1**. Dans les zones d'emploi à offre universitaire large où ils sont plus nombreux qu'ailleurs, quatre néo-bacheliers d'origine sociale très favorisée sur dix poursuivent leurs études dans une autre zone d'emploi. C'est le cas de neuf néo-bacheliers sur dix d'origine sociale très favorisée quand ils sont issus de zones d'emploi où l'offre de formation supérieure est plus restreinte. Plus de la moitié des néo-bacheliers qui poursuivent leurs études en dehors de la région sont d'origine sociale très favorisée. Pour les jeunes moins favorisés, des freins d'origine économique ou culturelle peuvent limiter la mobilité : coût du logement ou des déplacements, moins bonne connaissance des contenus et des modalités de recrutement des différentes filières [Thebault G., 2025 ► **pour en savoir plus (4)**].

Les néo-bacheliers ayant obtenu une mention très bien au baccalauréat, souvent d'origine sociale favorisée, sont plus mobiles que les autres et quittent plus souvent la région. C'est particulièrement le cas pour ceux issus d'un bac général, qui s'orientent davantage vers des filières inégalement réparties sur le territoire telles que les CPGE, les licences Pass ou les écoles d'ingénieurs.

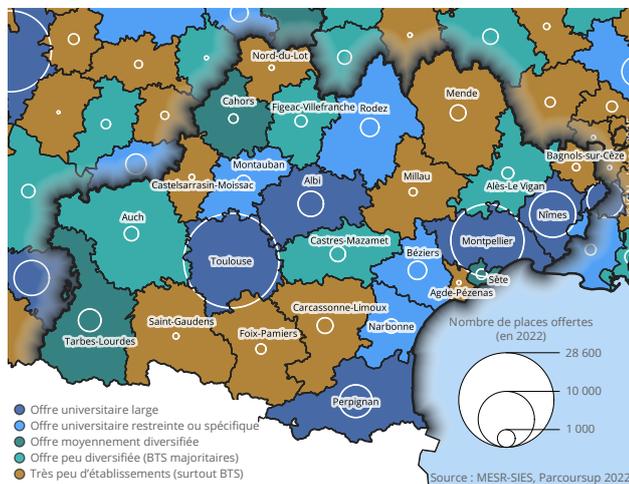
### ► Encadré 1 – Les zones d'emploi à offre universitaire large concentrent plus de huit places de formation sur dix

En 2022, 68 300 places de formation sont offertes en première année d'enseignement supérieur en Occitanie, soit 9 % de l'offre française.

L'Insee, en partenariat avec le SIES (sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), a défini cinq profils de zones d'emploi, à partir des filières accessibles dans la zone et du nombre de places offertes ► **figure 4**.

- Les zones d'emploi à offre universitaire large (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan et Albi) donnent accès à toutes les filières. Elles concentrent plus de huit places de formation sur dix dans la région, contre sept sur dix en France ;
- Les zones d'emploi à offre universitaire restreinte ou spécifique (Béziers, Narbonne, Montauban et Rodez) se caractérisent par la présence de licences universitaires peu diversifiées. Béziers offre par exemple une unique licence, la licence en Sciences humaines et sociales ;
- Les trois zones d'emploi à offre moyennement diversifiée (Cahors, Sète et Tarbes-Lourdes) donnent majoritairement accès à des BTS et des BUT mais également à d'autres formations avec une offre relativement conséquente. Par exemple, la zone d'emploi de Tarbes-Lourdes accueille l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes (ENIT) qui offre 10 % des places de formation de la zone ;
- L'offre est considérée peu diversifiée quand plus de la moitié des places de formation sont offertes en BTS. C'est le cas dans les zones d'emploi d'Auch, de Figeac-Villefranche, de Castres-Mazamet et d'Alès-Le Vigan ;
- Les neuf autres zones d'emploi de la région concentrent très peu d'établissements proposant un enseignement supérieur. Plus de trois places de formation sur quatre y sont offertes en BTS.

### ► 4. Nombre de places de formation offertes en 2022 par zone d'emploi et typologie des zones d'emploi selon la spécificité de l'offre



**Lecture :** Dans la zone d'emploi de Toulouse, 28 611 places de formation sont offertes aux néo-bacheliers sur Parcoursup en 2022. Cette zone se classe comme proposant une offre universitaire large.

**Source :** MESR – SIES, Parcoursup 2022.

### ► Encadré 2 – L'Occitanie est la deuxième région la plus attractive de France métropolitaine pour les néo-bacheliers

Les entrées de néo-bacheliers dans la région sont plus nombreuses que les sorties. L'Occitanie est la deuxième région où le solde entrées-sorties rapporté au nombre de néo-bacheliers est le plus élevé. Dans les échanges avec les autres régions, les arrivées en Occitanie sont plus nombreuses que les départs pour la plupart des régions. L'Île-de-France, les Hauts-de-France et dans une moindre mesure le Grand-Est font exception. Parmi les néo-bacheliers qui s'orientent vers une première année d'études supérieures en Occitanie, plus d'un sur cinq habitait en dehors de la région l'année du baccalauréat. La moitié des entrants ► **pour comprendre** viennent des régions voisines Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine. L'Occitanie est en outre la première destination des néo-bacheliers en provenance des départements et régions d'outre-mer.

L'attractivité de la région s'explique d'abord par une offre importante en regard du nombre de néo-bacheliers. Ainsi 1,5 places de formation sont offertes dans la région pour un néo-bachelier qui y réside, contre 1,3 en France métropolitaine. Dans les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier, 2,7 places de formation sont offertes pour un néo-bachelier résidant dans ces zones d'emploi. Ces deux zones d'emploi captent ainsi sept entrants dans la région sur dix. En effet, l'offre universitaire en licence ou en BUT est attractive au-delà des frontières de la région, comme celle en CPGE et en écoles d'ingénieurs ► **données complémentaires 2**.

Ceux qui quittent la région s'orientent surtout vers une CPGE, une école d'ingénieurs ou de commerce. Le choix de la filière contribue ainsi fortement à la mobilité hors région. Parmi les néo-bacheliers d'Occitanie qui vont étudier ailleurs que dans la région, 9 % rejoignent une zone d'emploi limitrophe à l'Occitanie. La proportion est plus importante dans certaines zones d'emploi proches de grands pôles universitaires. C'est le cas dans celle de Tarbes-Lourdes, où les néo-bacheliers sont attirés par le pôle universitaire de Pau.

Par ailleurs, les femmes sont légèrement plus mobiles que les hommes ► **encadré 3**.

### L'offre de formation à proximité peut influencer sur les choix d'orientation

Les choix d'orientation des néo-bacheliers peuvent être en partie influencés par la proximité des formations disponibles. Dans les zones d'emploi où l'offre de formation est majoritairement constituée de BTS, 25 % des néo-bacheliers s'orientent vers un BTS contre 17 % dans les autres zones d'emploi. Dans les zones d'emploi à offre moyennement diversifiée, près de trois places de formation sur dix sont offertes en BUT contre moins d'une sur dix dans l'ensemble des autres zones d'emploi. Les néo-bacheliers de la voie technologique résidant dans ces zones sont 27 % à s'orienter vers un BUT contre 20 % dans les autres zones d'emploi. Les licences Pass ne sont proposées que dans les zones d'emploi de Toulouse, de Montpellier et de Nîmes. Plus de la moitié des néo-bacheliers qui s'orientent dans cette voie résident à proximité et ne changent pas de zone d'emploi.

Les néo-bacheliers d'Occitanie s'orientent davantage vers les licences universitaires, quelle que soit la série du baccalauréat dont ils sont issus, en lien avec une offre importante dans ces formations. Les licences constituent 55 % des places disponibles contre 47 % en France en raison notamment de licences hors du domaine de la santé. La quasi-totalité des places en licences sont offertes dans les zones d'emploi à offre universitaire large. Dans ces zones, 51 % des néo-bacheliers s'orientent vers une licence contre 46 % dans le reste de la région. ●

Romuald Le Lan, Laurène Villacampa



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

### ► Pour en savoir plus

- **Le Lan R., Mathieu E.**, « 270 000 étudiants en Occitanie, dont un quart hors des pôles de Toulouse et de Montpellier », Insee Flash Occitanie n° 148, septembre 2025.
- **Pucher O., Avila É., Thao Khamsing W.**, « En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur », Insee Première n° 2031, janvier 2025.
- **Bagot L.**, « Parcoursup 2022 : La mobilité géographique des néo-bacheliers à l'entrée du supérieur », note flash du SIES n° 15, septembre 2023.
- **Thebault G.**, « Peut-on réduire les inégalités géographiques dans l'accès aux filières sélectives en France ? », Notes de l'Institut des Politiques Publiques n° 114, mars 2025.

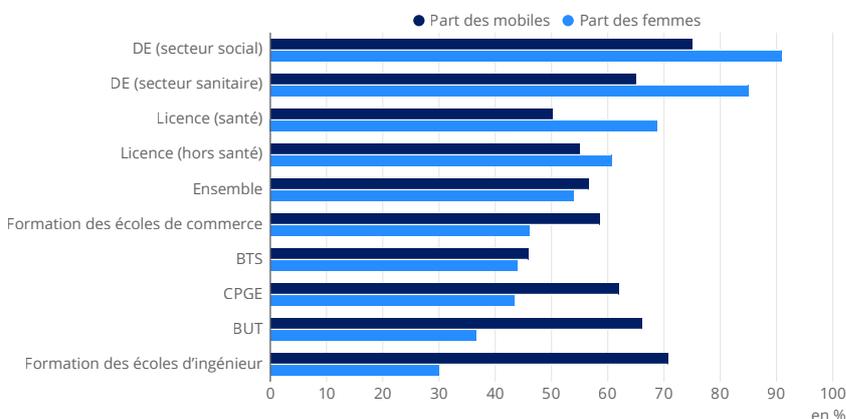
### ► Encadré 3 – Les néo-bacheliers quittent davantage leur zone de résidence en lien avec les filières choisies

En Occitanie, 81 % des néo-bacheliers poursuivent leurs études contre 77 % de leurs homologues masculins. Les femmes représentent 54 % des néo-bacheliers ayant confirmé un vœu sur Parcoursup en 2022. Elles sont plus nombreuses dans la voie générale où la poursuite d'études est la plus importante. Les femmes ont de meilleurs résultats au baccalauréat et obtiennent plus souvent une mention bien ou très bien. Elles sont davantage mobiles que les hommes, puisque 58 % d'entre elles changent de zone d'emploi à l'entrée dans l'enseignement supérieur, contre 55 % des hommes.

Les femmes ne privilégient pas les mêmes filières que les hommes ► **données complémentaires 3**. Elles s'orientent davantage vers les licences (56 % d'entre elles contre 40 % des hommes) et les formations conduisant aux diplômes d'État des secteurs sanitaire et social, filières impliquant souvent un changement de zone d'emploi. Les BUT, les CPGE ou les écoles d'ingénieurs ► **figure 5** impliquent également une forte mobilité ; ces filières sont cependant moins choisies par les femmes. Les femmes s'orientent également moins souvent que les hommes vers les BTS, formations qui génèrent le moins de mobilité.

En outre, six néo-bacheliers sur dix qui s'orientent en licence sont des femmes, et sept sur dix pour les seules licences de santé. Hors santé, elles sont largement majoritaires dans les licences « Droit et Sciences politiques », « Arts, Lettres, Langues » et « Sciences humaines et sociales ». Même si elles sont moins nombreuses à s'orienter vers un BTS, les femmes sont majoritaires dans les BTS liés aux services (Management, Commerce, Comptabilité...). À l'inverse, près de neuf néo-bacheliers sur dix s'orientant vers un BTS lié à la production sont des hommes.

### ► 5. Part des mobiles et part des femmes selon la filière vers laquelle les néo-bacheliers s'orientent



**Lecture** : Parmi les néo-bacheliers qui s'orientent vers les formations des écoles d'ingénieurs, 71 % sont mobiles (changent de zone d'emploi pour poursuivre leurs études) et 30 % sont des femmes.

**Champ** : Néo-bacheliers ayant accepté une proposition d'admission (hors formations en apprentissage et formations à distance) sur Parcoursup en 2022.

**Source** : MESR – SIES, Parcoursup 2022.

### ► Pour comprendre

L'étude repose sur les données **Parcoursup 2022** du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), traitées par l'Insee. Les formations en apprentissage et celles à distance ont été exclues du champ. Le champ retenu couvre 80 % des étudiants s'inscrivant pour la première fois dans l'enseignement supérieur. Les « souhaits d'inscription » sont ceux des néo-bacheliers ayant confirmé un vœu sur Parcoursup, avant l'étape d'inscription effective dans l'établissement choisi.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. L'Occitanie compte 25 zones d'emploi situées entièrement sur son territoire.

Les néo-bacheliers **mobiles** sont ceux qui quittent leur zone d'emploi de résidence l'année du baccalauréat pour poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Un néo-bachelier mobile est dit **entrant** s'il réside hors Occitanie et s'oriente vers une formation en Occitanie.

L'**origine sociale** des néo-bacheliers repose sur la catégorie socio-professionnelle (CSP) la plus élevée des parents. Quatre profils de néo-bacheliers sont distingués selon cette CSP : origine sociale « très favorisée », « favorisée », « assez défavorisée » et « défavorisée ».

